



## Session de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

### Haute Maurienne

**Du lundi 26 au vendredi 30 juin 2023**

Organisateurs : **Joël BLANCHEMAIN** ([joel.blanchemain@vanoise-parcnational.fr](mailto:joel.blanchemain@vanoise-parcnational.fr)), **Thierry DELAHAYE** ([thierry.delahaye@vanoise-parcnational.fr](mailto:thierry.delahaye@vanoise-parcnational.fr)), **Michel ROCHER** ([m.rocher74@orange.fr](mailto:m.rocher74@orange.fr))

**Session organisée dans le cadre des 60 ans du Parc national de la Vanoise.**

Secrétaire de session : **Marc TESSIER** ([tessier\\_marc@orange.fr](mailto:tessier_marc@orange.fr))

Hébergement : à la charge des participants sur Val-Cenis (Lanslebourg-Mont-Cenis). Des lieux d'hébergements potentiels seront communiqués aux participants.

Déplacement : covoiturage avec les voitures des participants (5 par voiture pour limiter le nombre)

Rendez-vous : le lundi 26 juin 2023 sur le parking devant la gendarmerie de Lanslebourg à 8h30. Les rendez-vous des autres jours seront précisés aux participants sur place.

Nombre de place : limitées à trente participants.

Équipement : chaussures de randonnée et équipement adapté pour la marche en montagne, y compris sous la pluie. Les repas de midi seront tirés des sacs à dos.

Difficultés physiques : bonne forme physique indispensable (le dénivelé pourra certains jours atteindre 800 m de montée... et donc de descente !).

Programme : les cinq randonnées prévues permettront de découvrir la flore de la plupart des milieux des étages subalpin et alpin : forêts de conifères, aulnaies vertes, landes à éricacées, bas-marais alcalins et acides, prairies de fauche, pelouses alpines, rochers et éboulis. Sont au programme l'observation de quelques raretés de la flore des Alpes françaises : *Erica carnea*, *Gentiana utriculosa*, *Jacobaea uniflora*, *Potentilla multifida*, *Saponaria lutea*, etc.

### Les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO, onglet sessions

Frais de session :

- pour les particuliers : **50 €** (25 € pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité) de participation aux frais de session.

- pour les professionnels : **200 €**.

Note importante : les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions doivent être rapidement confirmées par le règlement des frais de sessions. **Parmi les participants inscrits en liste d'attente, seront prioritaires les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus.** Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.

**Désistement** : pour éviter autant que possible les désistements tardifs : remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si un remplaçant est trouvé.

Inscription à compter du dimanche 5 février, 19 heures sur le site : <http://www.sbco.fr>